

# Vidocq ; l'épisode lyonnais

## Premiers pas vers la police

Eugène François Vidocq<sup>1</sup> chef de la brigade de sûreté de la Préfecture de police de Paris ! Certainement le sauvageon, fils de boulanger, n'avait pas cette vocation. Chenapan, voleur, aventurier, soldat de fortune, bagnard, mouche, il connaît un parcours hors norme, qui s'explique aussi par le contexte politique et social de cette période. Il va finalement s'investir dans ce milieu, qu'il connaît à la perfection, utiliser ses talents de manipulation, d'infiltration et de pénétration, de transformisme, contre les malfaiteurs qu'il a côtoyés, dont il a fait partie, en se servant de ses talents, de sa renommée et en retournant contre eux, leurs propres armes, pour les neutraliser.



Par Marie-Gabriel Coignet

Dans cette saga, femmes, épouses, maîtresses, larronnes, et mère ont joué un rôle non négligeable.

La réalité est elle-elle à la hauteur de la légende ? Chef de police mais non policier, admiré de son vivant, flatté, critiqué, jaloué, vilipendé, l'homme est devenu mythe. Il s'avère, parfois, délicat de démêler le vrai du faux, le réel du roman.

Vidocq : exemple de réinsertion, de réhabilitation personnelle !

Ce qui ne fait aucun doute, c'est qu'Eugène François Vidocq a fait ses premières armes de collaborateur de la police à Lyon.

Le 6 mars 1800 (15 ventôse an 8), il réussit une nouvelle évasion, la plus célèbre. En rupture de ban du bagne de Toulon, Vidocq décide de rompre avec « Roman et sa troupe, débris de ces bandes connues sous le nom de Chevaliers du Soleil ou de Compagnie de Jésus<sup>2</sup> », avec lesquels, il s'est acoquiné. Afin de déjouer la vigilance des gendarmes, il s'intègre dans une caravane de rouliers provençaux.

Selon ses *Mémoires*<sup>3</sup>, il arrive à Lyon, par le faubourg de la Guillotière, avec 28 sous en poche. Dans la taverne de la rue des Quatre-Chapeaux, où sa modeste bourse lui permet de souper, il fait la connaissance d'un couple de juifs, qui acceptent de le loger, rue Thomassin<sup>4</sup>. Il est vite rattrapé par son passé. La chambrée commune est occupée par de vieilles connaissances qui se félicitent de l'arrivée de ce célèbre coreligionnaire ; ils s'empressent de l'emmener déjeuner aux broteaux<sup>5</sup>, où il trouve les frères Quinet, Bonnefoi, Robineau, Métral, Lemat, « tous fameux dans le midi ».

Court moment de liberté, il ne tarde pas à être arrêté, chez sa maîtresse Adèle Buffin, passage Saint-Côme<sup>6</sup> et connaît les cellules de la prison de Roanne<sup>7</sup>. Dénoncé, par réaction, il décide de proposer ses services au commissaire général de police de Lyon, Dubois. Il s'engage à lui fournir des renseignements sur les frères Quinet, poursuivis pour l'assassinat de la femme d'un maçon, rue Bellecordière et à permettre à la police de mettre hors d'état de nuire les individus logeant chez le juif, nommé Vidal, et chez Caffin, menuisier rue Ecorchebœuf<sup>8</sup>. Pour prouver sa bonne foi, il lui propose

<sup>1</sup> Eugène-François Vidocq, né le 24 juillet 1775 à Arras, décédé le 11 mai 1857 à Paris. Le 27 décembre 1796, il est condamné par le tribunal criminel de Douai à huit ans de travaux forcés.

<sup>2</sup> Compagnie de Jésus.

<sup>3</sup> Eugène François Vidocq, *Mémoires de Vidocq*, Tome II, chapitre XV : « Un receleur - Dénonciation - Premiers rapports avec la police - Départ de Lyon - La méprise ». 4 tomes 1827-1828, <http://www.lire-des-livres.com/memoires-de-vidocq-tome-ii/> - <http://www.ebooksgratuits.com>

<sup>4</sup> 2<sup>e</sup> arrondissement actuel de Lyon

<sup>5</sup> Futur quartier des Brôtteaux devenu 3<sup>e</sup> puis 6<sup>e</sup> arrondissement, à la limite de Villeurbanne

<sup>6</sup> Rue Chavanne à Lyon 2<sup>e</sup>

<sup>7</sup> Prison attenante au palais de Roanne, palais de justice de Lyon.

<sup>8</sup> Rue du Port-du-Temple à Lyon 2<sup>e</sup>

de s'échapper et de revenir se constituer prisonnier. Ce qu'il réalise en bousculant les deux gardes à l'angle de la rue Lanterne<sup>9</sup> et en se précipitant dans les bureaux du commissaire général à l'Hôtel de Ville de Lyon<sup>10</sup>. Laissé en liberté, sous l'apparence d'un fugitif, il localise les individus recherchés à la Croix-Rousse. Le commissaire général confie la poursuite de l'enquête et les contacts réguliers avec Vidocq « au commissaire Garnier, secrétaire général de police, aujourd'hui commissaire à Paris. »

Sur ses indications, le coup de filet permet, deux jours plus tard, d'arrêter Vidal, Caffin, Neveu, Cadet-Paul, Charles Deschamps<sup>11</sup>. Pour donner le change, Vidocq a aussi été incarcéré à la prison de Roanne.

Devant cette collaboration fructueuse, le commissaire général, sous le prétexte d'un interrogatoire, extraie Vidocq et lui demande son concours pour surveiller plusieurs voleurs de Paris, « fort adroits », qui viennent d'arriver à Lyon, « munis de papiers en règle : Jallier dit Bombance, Bouthey dit Cadet, Garard, Buchard, Mollin dit le Chapellier, Marquis dit Main-d'Or, et quelques autres moins fameux ». Il accepte et convainc Neveu de l'aider. Après, que ce dernier lui ait désigné les malfrats, il monte une fausse évasion et quelques jours plus tard, alors que l'équipe de voleurs est réunie dans l'église Saint-Nizier, il fait intervenir les agents de police.



Nombre d'auteurs, écrivains, historiens ou érudits, se sont penchés sur la vie tumultueuse de ce personnage, opportuniste, prince de la manipulation, seigneur de l'infiltration. Ses *Mémoires* ont été analysées, critiquées, voire ont donné naissance à des contre-Mémoires<sup>12</sup>. Parmi cette historiographie prolifique du personnage qui a inspiré Honoré de Balzac (Vautrin) ou encore Victor-Hugo avec Jean Valjean et le policier Javert des *Misérables*, nous retiendrons la biographie d'Eric Perrin<sup>13</sup> et l'ouvrage de Michel Peyramaure<sup>14</sup>

Dans les *Mémoires d'un forçat ou Vidocq dévoilé*, Emile Marco de Saint-Hilaire et Louis-François Raban, le récit de Vidocq, - confié selon ses dires, dans un premier temps à des « teinturiers<sup>15</sup> » -, est qualifié de mensonger. Les supposés mensonges portent en réalité sur des points de détails du séjour lyonnais, tels les noms de ses maîtresses filles publiques, l'adresse de sa chambre, chez un teinturier, rue des Jacobins<sup>16</sup> et enfin sur les circonstances des interpellations de Vidocq, alias Auguste Dubois, maître d'armes.

Plus intéressant est de confronter les *Mémoires* de Vidocq aux sources historiques.

Quels sont les protagonistes ?

Le commissaire général de police de Lyon et de ses faubourgs<sup>17</sup>, François, Louis, Esprit Dubois, dit Dubois du Haut-Rhin<sup>18</sup>, homonyme de Louis, Nicolas Dubois<sup>19</sup>, préfet de police de Paris<sup>20</sup>, est installé

<sup>9</sup> A Lyon 1<sup>er</sup>, à proximité de la place des Terreaux, Hôtel de Ville

<sup>10</sup> A cette époque, Lyon n'a plus de maire et administré par 3 divisions. Le préfet du Rhône et le commissaire général ont leurs bureaux dans l'Hôtel de Ville.

<sup>11</sup> Voleur du Garde-Meubles

<sup>12</sup> *Mémoires d'un forçat ou Vidocq dévoilé*, Emile Marco de Saint-Hilaire, Louis-François Raban, 1828 (anonyme), 3 tomes, 1829

<sup>13</sup> *Vidocq*, Paris, Perrin, 1995, 266 p.

<sup>14</sup> *Vidocq*, Paris, Robert Laffont, Pocket, 2010, 435 p

<sup>15</sup> Arrangeurs-rédacteurs

<sup>16</sup> La place des Jacobins est située à proximité de la rue Thomassin, la rue qui pouvait porter ce nom devait la jouxter.

<sup>17</sup> Placé auprès du préfet du Rhône, mais en lien direct avec le ministre de la police générale jusqu'aux réformes de 1805 et 1810/1811.

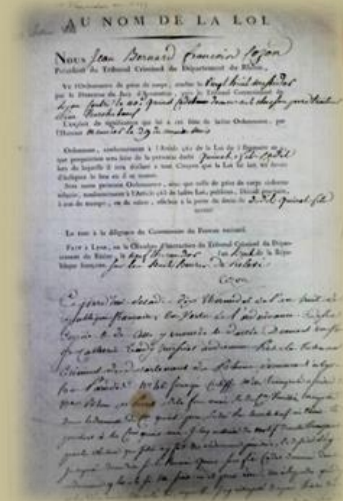
<sup>18</sup> (1758.1828), avocat, officier municipal de Colmar, député de la Convention modéré, non régicide, Représentant en mission aux Armées du Nord et de Sambre et Meuse ; membre du Conseil des Cinq Cents et ; 17 messidor an 6 (septembre 1798), commissaire pour l'organisation des départements des Iles Ioniennes

le 24 nivôse an 9, (14 janvier 1801). Il est remplacé le 28 février 1809 par Joseph, Antoine Maillocheau, secrétaire intime de Fouché. Élément qui permet de situer l'arrivée de Vidocq à Lyon au plus tôt, au cours de l'année 1801, peut-être au printemps.

Le commissaire de police, Jacques, Etienne Joseph Garnier (1770-1855), ancien professeur de Belles Lettres notamment au collège de Provins<sup>21</sup>, principal de ce collège, puis commissaire du Directoire près l'administration municipale de Provins de 1795 à 1796, est commissaire de police à Lyon du 17 juin 1800 (28 prairial an 8) au 3 mars 1808<sup>22</sup>. Il demeure 33, rue Grenette et a en charge le quartier de la Halle-aux-Blés. Il est ensuite nommé commissaire général de police, au Havre<sup>23</sup>, puis, à Wesel (département de Roër, Allemagne)<sup>24</sup> et à Münster (Westphalie, département de la Lippe)<sup>25</sup>; Inspecteur général de police à Paris, le 14 février 1815 et du 2 mars 1815 au 1<sup>er</sup> septembre 1828, commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement à Paris, quartier du Mail<sup>26</sup>. Il y retrouvera Vidocq, qui le précise dans ses *Mémoires*.

Le choix de Garnier par Dubois s'explique d'abord par le ressort territorial du commissaire qui est compétent sur les lieux de résidence de Vidocq et sur le lieu du crime, rue Belle-Cordière. S'il n'est nullement le secrétaire général de Dubois, poste occupé par Cazimir Fournier, il semble pouvoir être considéré, en fait, comme le commissaire en charge de la Sûreté, avant la création de ce poste.<sup>27</sup> Thèse corroborée par les notations de ce policier<sup>28</sup>.

« Commissaire zélé, actif, et instruit. Il sert avec beaucoup de succès depuis 5 ans et s'est distingué dans plusieurs opérations fort importantes » ; « M Garnier, doué d'une grande intelligence, d'une élocution facile et d'un extérieur heureux était de fait le 1er commissaire de police de Lyon et Celui qu'on chargeait le plus volontiers des toutes les missions délicates et difficiles à remplir »



ADR 2U 20

(Corcyre, Ithaque et Egée) à Corfou ; 7 thermidor an 7 (mars 1799), substitut du commissaire du gouvernement du tribunal de Cassation. ADR 1M et 4M, AML et Dictionnaire Napoléon (J) Tulard ; AN personnel de l'administration préfectorale de 1800 à 1880, AF/IV ; BML : fonds Coste 353457-353465

<sup>19</sup> Louis Nicolas Dubois, préfet, conseiller d'Etat chargé du 4<sup>e</sup> arrondissement de police, « un homme de l'ombre des années besogneuses au 1<sup>er</sup> rang dans la capitale ».

<sup>20</sup> Créée par la loi du 28 pluviôse an VIII,

<sup>21</sup> « L'institution nationale de Provins » est l'ancien collège des Oratoriens devenu en 1792 l'Institut national ou collège de Provins.

<sup>22</sup> AN (Archives Nationales) F/7/3265, Etats incomplets, 1<sup>er</sup> arrondissement, Tableaux des Commissaires de police, Rhône, an 9/10, Lyon - F/7/9865 Rhône

<sup>23</sup> Du 1<sup>er</sup> avril 1808 au 15 septembre 1809

<sup>24</sup> Du 1<sup>er</sup> octobre 1809 au 31 décembre 1810

<sup>25</sup> Du 11 août 1811 au 30 avril 1814

<sup>26</sup> 1828, Référendaire au sceau de France, au ministère de la justice, 1829, Chevalier de la Légion d'honneur (AN, LH/1077/28), chevalier héréditaire par lettres patentes de Charles X avec règlement d'armoiries, 1835, Référendaire près la chancellerie de France, de 1837 à 1848, Maire de Chaville et décède le 14 décembre 1855, à Paris 1<sup>er</sup>.

<sup>27</sup> Amos Frappa, *La police de sûreté lyonnaise, (début du 19<sup>e</sup> à 1835)*

<sup>28</sup> AN F/7/3265, dossier Garnier et AN F/7/9865 Rhône ; ADR 4M 39, dossier et lettre du préfet du 1<sup>er</sup> avril 1808 adressée au Conseiller d'Etat chargé de l'arrondissement de police. Michel Salager, *La police à Lyon, sous le Consulat et le 1<sup>er</sup> Empire (1800-1815) et ses personnels*, DEA histoire contemporaine Lyon2, sous la direction de Claude-Isabelle Brelot, 2003, (non communiqué) thèse en cours *La police dans la France du Centre-Est : départements du Rhône, Loire, Léman et Mont-Blanc (1799-1820) ; prosopographie et professionnalisation des fonctionnaires*. Lyon2

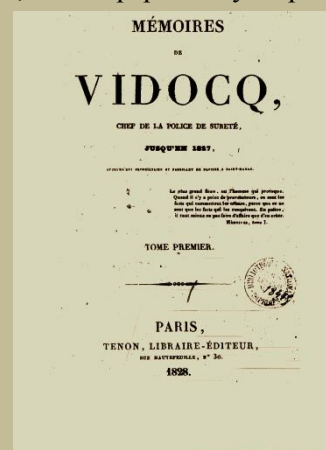
Plusieurs des malfrats décrits par Vidocq sont effectivement cités dans la procédure criminelle ouverte après l'assassinat, accompagné de vol, de Catherine Morel, rue Bellecordière. Les auteurs dont les frères Pierre et Christian Quinet, dit Cadet, ont été condamnés à mort par contumax<sup>29</sup>.

Tant les registres du commissariat général, que les rapports de police versés aux archives, portent mention d'arrestations de bandes d'individus, de criminels, de brigands dans la région lyonnaise ou dans des grandes villes ou départements de la région, sans toutefois être plus précis sur les noms des individus.<sup>30</sup>

Le rapport d'activité et financier, pour l'an 10, présenté devant le conseil municipal de Lyon, dans sa séance du 18 pluviôse an 11 (17 février 1803), par le commissaire général Dubois, fait état du recours par la police à des « indicateurs » qui émargent sur les crédits des dépenses secrètes. Il évoque « *les moyens nécessaires pour avoir à sa disposition un grand nombre d'individus ignorés et confondus dans la société, qui la mettait elle-même dans la confiance des malfaiteurs et de tous les ennemis de l'ordre public, pour assurer par des moyens extraordinaires et dispendieux la saisie et la conduite des grands coupables recherchés par le Gouvernement, pour suivre les projets criminels et surprendre par des affidés mêmes les évadés des fers, les brigands fugitifs et les contumaces à justice, jusque sur des points éloignés* [diverses villes de la région]. *Ces moyens ayant cessé par une disposition du gouvernement sans que l'intérêt public eût changé, il a fallu y suppléer et le Ministre, qui savait que ce n'était point l'honneur qui récompensait les services rendus à la police, y pourvut par un crédit annuel de 45.000 francs ouvert à cet effet.* » Parmi ces informateurs « *certaines ne sont connus que de lui-même.* » Il ne fait aucun doute que dans ces propos Vidocq occupe une place.

Muni d'un viatique, certainement conséquent, et d'un passeport régulier, Vidocq quitte Lyon pour Paris et ensuite Arras où il retrouve sa mère en 1803, après quelques péripéties.

Ce n'est qu'en 1809 et après de multiples aventures et affaires qui le conduisent à nouveau en prison qu'il renouvelle ses propositions de collaboration au préfet de Police, Louis Nicolas Dubois, premier Préfet de Police de Paris, nommé par Bonaparte<sup>31</sup>, et à Jean Henry, chef de la deuxième division de la préfecture de Paris, chargée de la répression du banditisme. L'homme qui conduisit l'enquête sur l'attentat de la rue Saint-Nicaise, perpétré contre le Premier Consul, le 3 nivôse an 9 (24 décembre 1800) et qui jouera, auprès de lui, le rôle de mentor. Vidocq prendra la tête de la brigade de Sûreté à partir de 1811, nommé par le nouveau préfet de police, le baron Etienne-Denis Pasquier et ce jusqu'à sa démission en 1827. En 1832, rappelé par Casimir Perier, il reprendra ses fonctions pendant quelques mois.



Vidocq travaille un temps avec Carlier directeur de la police politique, puis directeur de la police au ministère de l'Intérieur. Louis Carlier, qui dira de lui, à la suite du retour des Bourbons, en mars 1814,

<sup>29</sup> ADR (Archives départementales du Rhône) S/S 2U 20 N° 875, dossier criminel, 8 fructidor an 8 (26 août 1800): assassinat et vol c/ Quinet Pierre, 21 ans, Quinet (Christian) cadet, 18 ans, Cherède Christian, dit le boiteux, Cherède cadet, Benoit Philippe dit Mottet, condamnés à mort par contumace et 4 mois d'emprisonnement par contumace pour Benoit : assassinat le 21 courant de Catherine Morel, rue Bellecordière. - 2U 35 N° 862 : c/ les Quinet et Cherède condamnés à mort par contumace : 4 Thermidor an 8 (23 juillet 1800) c/ Benoit Philippe, condamné à 4 mois pour vol. - 18 fructidor an 8 (5 septembre 1800) ; 16 vendémiaire an 9 (8 octobre 1800) condamnation à mort cassée 29 brumaire an 9 (20 novembre 1800), renvoyé dans l'Ain. - 24 nivôse (14 janvier 1801), Ain, condamnation à mort confirmée. - 23 nivôse an 10 (13 janvier 1802) (972) Philippe sur opposition condamné à 4 mois.

<sup>30</sup> AML (Archives municipales de Lyon) I<sup>1</sup> 33: Registre copie des lettres de la police de sûreté (commissariat général de police) du 16 prairial an 8 (1800) au 16 germinal an 11 (6 avril 1803). I<sup>1</sup> 35 – 37 et 38 : Registres du 6 avril 1803 (16 germinal an 11) au 7 août 1806, 8 août 1806 au 30 9bre 1807 et 2 xbre 1807 au 13 avril 1809.

<sup>31</sup> AN AF/IV (1758-1847)



"Vidocq ne regarde plus la police de sûreté que comme accessoire et se livre presque exclusivement à la politique". Carlier qui est l'un des concepteurs de l'étatisation de la police lyonnaise.

Pour aller plus loin :

#### Dans les livres

*Vidocq* de Marie-Hélène Parinaud, Grand caractère, 2007

*Vidocq, les trois bandits*, de Michel Peyramaure, Robert Laffont, Pocket, 2007.

« Vidocq, bagnard puis détective : le parcours hors norme du plus célèbre policier français » ; Alain Bauer et Christophe Souleuz expliquent comment Vidocq et son équipe, composée en majorité d'anciens bagnards, ont contribué à l'arrestation de centaines de criminels. *La criminologie pour les nuls*, First Editions.

*Les voleurs suivis des Mémoires*, Vidocq, Robert Laffont 1998

*Chauffeurs du Nord*, EF Vidocq, Futur Luxe nocturne, 2012

*Les véritables Mémoires de Vidocq*, François Vidocq, La Découverte, 2011

*Vidocq, Du bagne à la préfecture, sa véritable histoire*, Bruno Roy-Henry, Archipel 2001

<http://gallica.bnf.fr/>

#### La filmographie .....

Du classique au quasi fantastique

Et bien d'autres ...

BD

Feuilletons des quotidiens....

